



# CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL

AUXERRE LES 1 & 2 AVRIL 2017

## NOTICE EXPLICATIVE

### QUESTIONNAIRE LOGISTIQUE

#### 1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Indiquer le nom de votre club en majuscules et en toutes lettres (éviter les sigles)
- Indiquer en majuscules le nom de la ville

#### → **CORRESPONDANT DU CLUB**

- En cas de besoin, c'est la personne qui sera contactée au sein de votre club et qui recevra tout le courrier relatif à ce championnat
- Indiquer l'adresse complète ainsi que les n° de téléphone et adresse mail

#### → **RESPONSABLE ACCOMPAGNANT LE GROUPE**

Cette personne

- devra obligatoirement loger avec les membres de l'association effectuant le déplacement
- sera l'interlocuteur privilégié auprès des organisateurs de ce championnat
- garantira la discipline de son groupe
- devra s'assurer du bon état des lieux après chaque utilisation par son groupe des locaux mis à sa disposition (vestiaires, restaurants, hébergements...)

#### 2. EFFECTIFS

- Indiquer le nombre de twirlers et le nombre d'accompagnateurs qui donnera le nombre de participants total (hors juges)
- Les juges de votre association doivent remplir impérativement la feuille engagement jointe et ne doivent pas être comptés dans les accompagnateurs. Un chèque de caution de 30 euros par juge est demandé. Les repas sont pris en charge par l'organisateur, et depuis plusieurs années les juges ne se présentent pas. En cas d'absence à l'une des prestations retenues, le chèque sera encaissé. Attention à ne pas faire un chèque de caution global.
- Pour les associations ayant des twirlers membre de l'équipe fédérale merci d'indiquer leur nombre ainsi que les membres de la commission technique nationale.

#### 3. DEPLACEMENTS

- Préciser le nombre et le type de véhicules, et les heures d'arrivée par type de véhicule (surtout si Autobus)

#### 4. RESTAURATION – ENTRÉES AUX MANIFESTATIONS

- Compléter le tableau des prestations.
- La restauration (assise) est prévue à la salle des fêtes rive droite à l'exception des juges qui déjeuneront sur les sites de compétition.
- La distance entre les divers gymnases est de 10 min max.

## TARIF DES PRESTATIONS

2 possibilités vous sont offertes pour vos prestations :

- Forfaits Week-end (voir détail ci-dessous, tarif twirlers ou accompagnants)
- Prestation au détail

Nous vous rappelons que les juges ne doivent pas être comptés dans le tableau des prestations et que vous devez remplir une feuille engagement (*1 par juge*) avec les prestations souhaitées (*bien indiquer si ces prestations sont conservées si le juge n'est pas retenu*).

Tous les membres de l'équipe fédérale ainsi que les responsables de cette équipe doivent figurer dans le tableau des prestations ; un ajustement incluant les déductions (repas samedi soir, entrée à la fête de nuit et festival) sera effectué à l'accueil.

Il en est de même pour les membres de la commission technique nationale (repas dimanche midi et entrée festival).

### → FORFAIT WEEK-END

Il comprend

- 3 repas (samedi midi, samedi soir et dimanche midi)
- 1 entrée à la fête de nuit au Complexe sportif René Yves Aubin à Auxerre
- 1 entrée au festival au Complexe sportif René Yves Aubin à Auxerre

(entrée gratuite pour les compétiteurs)

TWIRLERS .....	33,00 €
ACCOMPAGNATEURS .....	35,00 €

### → PRESTATION AU DÉTAIL

- Restauration
  - Repas chaud ..... 9,00 €
- Manifestations
  - Fête de nuit ..... 7,00 €
  - Festival (*accompagnateurs seulement*) ..... 4,00 €

### → FORFAIT FRAIS D'ORGANISATION

Si le total des prestations (restauration et entrées aux manifestations) est inférieur :

- 1 twirler engagé : 33 €
- 2 twirlers engagés 50 €
- 3 twirlers engagés 75 €
- 4 twirlers et plus engagés 100 €

**Cette mesure est appliquée dans le but de compenser les frais généraux d'organisation incompressibles tels que la prise en charge complète des officiels et des juges.**

## INSCRIPTIONS DÉFINITIVES

### → RETOUR DES INSCRIPTIONS ET MODIFICATIONS

Les documents concernant les adhésions définitives doivent être envoyés  
**au plus tard le 28 FEVRIER 2017** (cachet de la poste faisant foi)

	Madame Monique GERARD EPICERIE DE POILLY 57 rue d'en bas 89310 POILLY SUR SEREIN
	<a href="mailto:championnational2017twirlingbourgogne@gmx.fr">championnational2017twirlingbourgogne@gmx.fr</a>

Des modifications sont possibles jusqu'au 10 mars 2017.

### → DÉSISTEMENT

A compter du 11 mars 2017, tout désistement de club signalé par courrier ou par mail entraînera l'encaissement de la totalité de l'acompte versé.

Passé le 15 mars 2017, toute prestation commandée sera facturée entièrement au club.

### → HEBERGEMENT DES JUGES (Extrait du cahier des charges d'organisation)

Si le juge ne prend pas d'hébergement par l'organisateur (en cas de proposition d'hébergement par l'organisateur), ou par manque de place de ce dernier, le juge se verra remboursé la somme de 10 euros par nuitée (vendredi et samedi uniquement) sur justificatif de facture de l'hébergement. La date limite de remboursement des frais de juges par l'organisateur est fixée pour les deux nationaux de la saison au 31 juillet. Passé ce délai, l'organisateur n'est plus tenu de rembourser.

### MERCI DE NOUS RENVOYER POUR LE 28 FEVRIER 2017 DERNIER DELAI :

#### Par mail

- Le questionnaire logistique

#### Par courrier

- Une copie de l'attestation d'assurance de votre club (responsabilité civile)
- Le questionnaire logistique (envoyé également par mail)
- Le tableau des prestations
- L'engagement de principe des juges (un par juge)
- Un chèque d'acompte de 50% du montant des prestations à l'ordre de CN2017  
(33 € minimum)

*Veillez à conserver une photocopie de chaque questionnaire et du tableau de prestations*

EN CAS DE BESOIN, VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER

Par mail : [championnational2017twirlingbourgogne@gmx.fr](mailto:championnational2017twirlingbourgogne@gmx.fr)

Par téléphone : 06 24 66 24 07 / 03 86 54 84 22

N'HESITEZ PAS A VISITER NOTRE SITE WEB :

<https://www.facebook.com/Championnat-National-Fscf-Twirling-Individuels-Auxerre-2017-1776942025898848/?ref=ts>